

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert
Zone Coriolis
71210 TORCY

COMMISSION DES JEUNES

PV n°3 du 3 septembre 2024

Présents : MM MOSCATO, BRAY, BOUCHER, NASSISI, JACQUET, PINEAU, CHAMBON

Absents excusés : MME GONNET, CARLOS, MM BESSARD, PUGET, PARRIAUD, THIBERT

Assiste : MM. MELICQUE, BREDEAU

Référente administrative : MME MELICQUE

COURRIERS CLUBS

LA CHAPELLE de GUINCHAY : les rencontres U15/U18 se joueront à 16h.

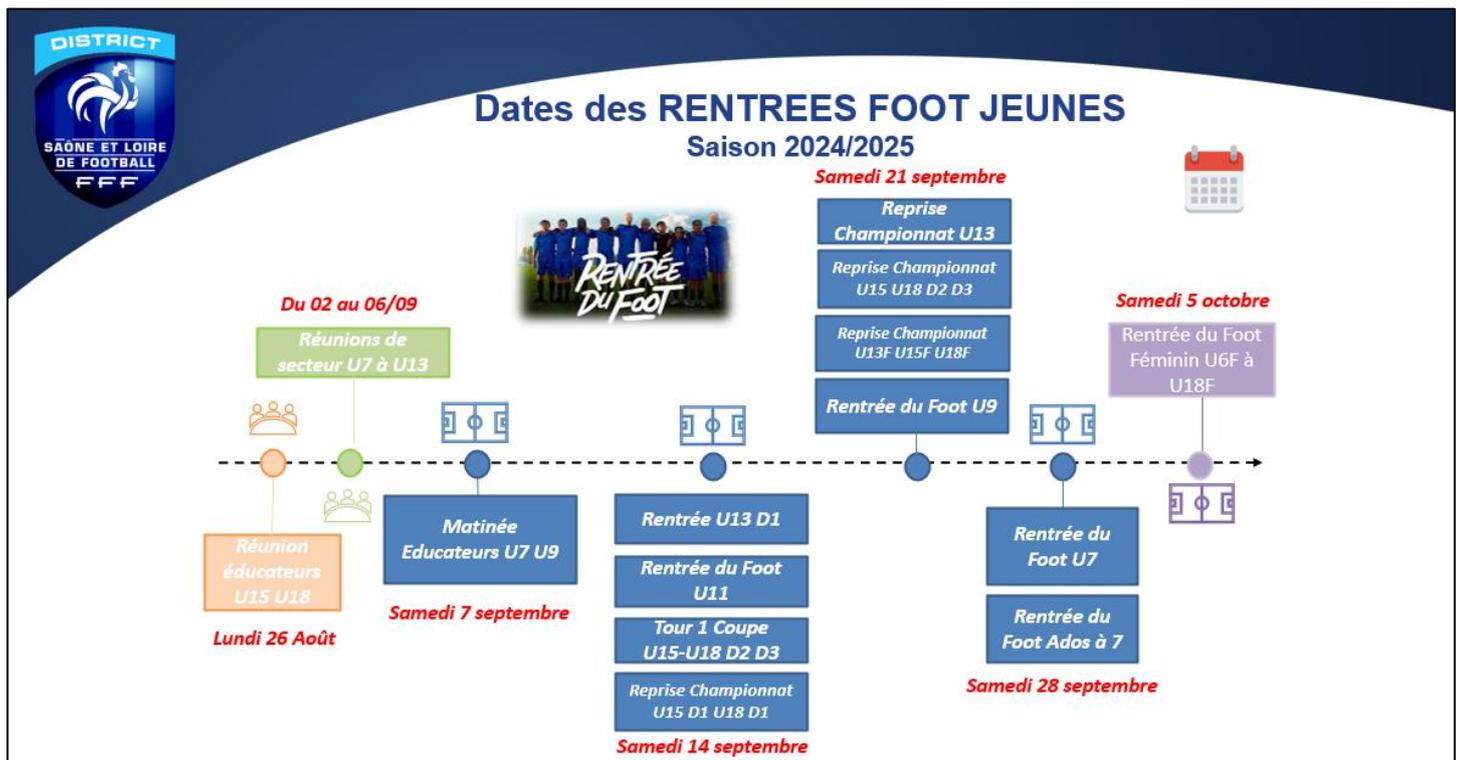
US BLANZY : concernant les U18 D1. Les clubs ont été avisés des modalités d'engagements en date du 27/06/2024 et du 24/06/2024 concernant l'organisation sportive.

US RULLY FONTAINES : concernant les U18 D1. Les clubs ont été avisés des modalités d'engagements en date du 27/06/2024 et du 24/06/2024 concernant l'organisation sportive. Le classement des candidatures est disponible dans le PV N°2 du 26/08/2024.

LA CHAPELLE de GUINCHAY : concernant les U18 D1. Les clubs ont été avisés des modalités d'engagements en date du 27/06/2024 et du 24/06/2024 concernant l'organisation sportive. Le classement des candidatures est disponible dans le PV N°2 du 26/08/2024. Après vérification de l'organigramme reçu par le club l'éducateur n'est pas diplômé.

DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS : concernant les U18 D1. Les clubs ont été avisés des modalités d'engagements en date du 27/06/2024 et du 24/06/2024 concernant l'organisation sportive. Le classement des candidatures est disponible dans le PV N°2 du 26/08/2024. Après vérification de la déclaration d'encadrement Footclubs l'éducateur saisi n'a pas de diplôme permettant d'obtenir des points au classement.

CALENDRIERS



FOOT ANIMATION

RENTREE DU FOOT U7-U9-U11

La commission remercie les clubs ayant répondu à l'appel à candidature pour l'accueil des Rentrée du Foot U7- U9 et U11 et retient les lieux suivants :

U11 : Le Samedi 14 Septembre 2024 sur plusieurs secteurs, **5 sites (MONTCEAU FC – LE CREUSOT JO - CHATENOY - SORNAY - CLUNY)** L'après-midi de 13h30 à 17h00 : accueil des équipes à 13h00.

U9 : le Samedi 21 Septembre 2024 sur **3 sites (PARAY – CLUNY – MERVANS)**. Le matin de 9h30 à 13h00 : accueil des équipes à 9h.

U7 : le Samedi 28 Septembre 2024 sur **3 sites (PARAY – SANVIGNES – ST MARCEL)** Le matin de 9h30 à 13h00 : accueil des équipes à 9h.

FEMININES (de U6F à U18F : le Samedi 5 Octobre 2024 sur **1 site (MONTCEAU FC)** Le matin de 10h30 à 12h30 : accueil des équipes à 10h de U6F à U11F ; l'après midi de 13h30 à 17h : accueil des équipes à 13h de U12F à U18F

La présence des clubs engagés dans les différentes catégories est **OBLIGATOIRE**.

L'inscription des clubs aux rentrées U7-U9 et U11 s'effectue via l'application FAL, pour rappel. La répartition des équipes se fera par la commission.

Pour la Rentrée Féminine, les clubs recevront un formulaire d'inscription électronique.

Rappel date engagements

Concernant le FOOT ANIMATION, ceux-ci s'effectueront via l'onglet « **FOOT ANIMATION LOISIR** ».

Engagements U7:

Date limite d'engagement sur FAL : **Vendredi 20 Septembre 2024**

Participation à la RENTREE DU FOOT U7/U7F (le 28/09/2024) : engagement sur FAL **jusqu'au Mercredi 18 Septembre 2024**

Engagements U9:

Date limite d'engagement sur FAL : **Vendredi 13 Septembre 2024**

Participation à la RENTREE DU FOOT U9/U9F (le 21/09/2024) : engagement sur FAL **jusqu'au Mercredi 11 Septembre 2024**

Engagements U11:

Date limite d'engagement sur FAL : **Vendredi 6 Septembre 2024**

Participation à la RENTREE DU FOOT U11/U11F (le 14/09/2024) : engagement sur FAL **jusqu'au Mercredi 4 Septembre 2024**

PLATEAUX U7/U9

En lien avec la dotation de mini-buts (opération fédérale) que les clubs peuvent bénéficier, la commission encourage les éducateurs/clubs de ces deux catégories à communiquer entre eux, en amont des plateaux, pour mettre à disposition des clubs d'accueil, un maximum de paires de buts et limiter autant que possible les constri-foot, jalons (attractivité, plaisir de marquer des buts avec filets).

Pour les clubs éligibles n'ayant pas commandé leur kit en 2023/2024, la phase de commande des mini-buts s'étale du 02 au 30 septembre sur le site LE CORNER. Un emailing FFF comprenant le code promotionnel et le nombre de paires de mini-buts leur a été envoyé le 2 septembre à l'adresse mail officielle du club.



FOOT ADOS

La commission valide la composition des groupes.

ANNEXE 1

COUPES

La commission procède aux tirages des coupes U15 et U18

Les équipes U15 D1 sont exemptes sur toute la première phase. Les non-accédants en U15 R2 seront intégrées à cette coupe en phase 2.

Les équipes U18 D1 et les équipes qualifiées en coupe Gambardella sont exemptes du tour 1.

Prochaine commission à définir.

Le président,
Bernard BRAY

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football